GARCIADEPOU
CARRETERA DE NAVATA A ORDIS - POLÍGONO "LA FÁBRICA" - 17772 ORDIS (SPAIN) / +34 972 50 72 50
www.garciadepou.com

Code d'article	**253.70**
Description	**SACS SOS SANS ANSES**
Catalogue	**HOS 118**
Mise à jour	02/09/2025 05:30:26



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	18+12x28 CM
Matériel	KRAFT
Couleur	NATUREL
Grammage	50 G/M2
Code Décision 97/129/CE	PAP 22
Signage Triman et Info-T	



Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499253708
EAN13	8420499253701

Colisage

Paquet	Unités / paquet	500
	Dimensions paquet (cm)	33,00 x 38,50 x 26,00
	Poids brut colis (kg)	6,38
	Volume paquet (m³)	0,0330330
	Code Décision 97/129/CE	PAP 20

ignage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	500
	Paquets /carton	1
	Dimensions carton (cm)	33,00 x 38,50 x 26,00
	Poids brut carton (kg)	6,38
	Volume carton (m³)	0,0330330

Palette	Cartons / couche	5
	Cartons / palette	25
	Conditionnement (U base x couches)	5 x 5
	Poids (kg)	183,50
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclé Recyclable Biodégradable Réutilisable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et

RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.

Produit comportant au moins 100% de matières recyclées.

Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées